

# FORMATION 7H 125 CM3

Pour accéder à cette formation :

1. Être titulaire du permis B depuis plus de 2 ans (possible 1 mois avant les 2 ans d'obtention du permis)
2. Suivre la formation obligatoire\*

7 heures

€ 245 €

Ce tarif comprend :

- Gestion administrative
  - Prise en charge de la démarche d'enregistrement auprès de l'ANTS
  - Pochette pédagogique personnalisée ECF :
    - Fiches d'évaluation et de suivi
- Formation théorique :
  - Etude de cas d'accidents caractéristiques
  - Conseils pour appréhender les risques liés à l'environnement
  - Acquisition et utilisation d'un équipement approprié
  - Conséquences physiques et physiologiques des chocs
- Formation pratique sur plateau
  - Prise en main du véhicule
  - Anticipation et position du regard avant tout changement de position
  - Conduite à petite vitesse, seul ou avec un passager
- Formation pratique en circulation
  - Adaptation de la vitesse aux circonstances et conditions de circulation
  - Sélection de la bonne voie, bon placement sur la chaussée
  - Franchissement d'une intersection
  - Dépassement en évitant le phénomène d'aspiration
  - Prendre un virage en toute sécurité

\*La formation n'est pas obligatoire si vous avez acquis une expérience de conduite entre le 01/01/2006 et le 31/12/2010 (attestation d'expérience fournie par l'assureur)

